

51030 - Bilinguisme

Proposition d'attribution de subventions à des associations menant des actions culturelles et linguistiques en faveur du bilinguisme

CP/2019/378

Service chef de file :

J - Mission éducation, sport, jeunesse

Résumé :

La « Stratégie Bilinguisme » adoptée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin le 22 octobre 2018 a pour objectif de renforcer l'apprentissage de la langue régionale d'Alsace dès le plus jeune âge. Cette stratégie prévoit notamment, pour ce faire, la mise en œuvre d'actions et le soutien de dynamiques en faveur de la promotion de la langue régionale d'Alsace. Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer, au titre de l'année 2019, trois subventions à des associations qui interviennent en faveur de la langue régionale d'Alsace : la première à Culture et Bilinguisme - René Schickelé Gesellschaft, la deuxième à Sprochrenner et la troisième au Fonds International pour la Langue Alsacienne.

En vertu de l'article 1111-4 CGCT (art. 104 loi NOTRe), les compétences en matière de promotion des langues régionales sont partagées entre les Communes, les Départements, les Régions et les collectivités à statut particulier.

La « Stratégie Bilinguisme » adoptée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin le 22 octobre 2018 (délibération n° CD/2018/041) a pour objectif de créer les conditions encore plus favorables à l'apprentissage de la langue régionale d'Alsace dès le plus jeune âge.

Cette politique vise à la fois à accompagner les enfants à devenir des citoyens ouverts à l'Autre et conscients de leur appartenance à l'espace du Rhin Supérieur au cœur de l'Europe, et à former des professionnels qui pourront intégrer un marché de l'emploi alsacien transfrontalier et européen.

La « Stratégie Bilinguisme » prévoit la mise en œuvre d'actions et le soutien de dynamiques en faveur de la promotion de la langue régionale d'Alsace, portées par des organismes et structures dont c'est l'objet.

ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE

L'Association Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickelé Gesellschaft (ancien Cercle René Schickelé) intervient en faveur de la langue régionale d'Alsace :

- par sa revue trimestrielle *Land und Sproch* qui propose des articles sur l'histoire et la

culture régionales, ainsi que sur toutes les questions qui intéressent l'avenir de la langue régionale d'Alsace ;

- par sa participation à des colloques, congrès, salons et son site internet ;
- par l'organisation, au Centre culturel alsacien, de tables rondes, Stammtische, expositions, conférences, ateliers divers (chant Yiddish, danse et chant traditionnels, lectures publiques, cours d'alsacien, etc.), conversations en dialecte, tables d'histoire, etc. Elle engage également des actions de promotion auprès des pouvoirs publics aux niveaux régional, national et européen pour l'amélioration de la situation de la langue.

L'association est membre de la Fédération Alsace Bilingue (FAB).

En 2018, outre ses activités habituelles, elle a contribué à l'organisation du « 32^{ème} Colloque national des langues régionales » de la Fédération pour l'enseignement des langues régionales à l'école publique (FLAREP), qui s'est tenu à Strasbourg et qui avait pour thème « Un nouveau souffle pour les langues régionales : stratégies gagnantes et bonnes pratiques ».

L'association a fêté son 50^{ème} anniversaire en 2018. Elle continue à constituer un lieu de transmission et un laboratoire d'idées pour élaborer un projet culturel régional à la fois fidèle au patrimoine et adapté à l'Alsace d'aujourd'hui.

Le Département du Bas-Rhin a financé l'association jusqu'en 2015 (5 000 € en 2015, 6 000 € en 2014, 5 800 € en 2013).

Compte tenu de l'engagement fort de la collectivité en matière de bilinguisme, le Département du Bas-Rhin a réengagé un partenariat avec l'association en matière de culture et de langue alsacienne en 2018 ; une subvention de 2 000 € avait alors été attribuée ; il est proposé de reconduire, pour 2019, la subvention de 2 000 €.

Le Département du Haut-Rhin soutient l'association à hauteur de 2 000 € au titre de l'année 2019. La Région a proposé un montant de subvention de 5 000 €.

ASSOCIATION SPROCHRENNER

L'association Sprochrenner a été constituée en 2018. Sa vocation est de promouvoir les composantes linguistiques de la langue régionale d'Alsace, tant dans ses formes standard (hochdeutsch) que dialectales, et ce, de part et d'autre du Rhin.

L'association est membre de la Fédération Alsace Bilingue (FAB).

Elle a pour projet d'organiser une grande course de relais entre Bâle et Wissembourg, du samedi 30 mai au lundi 1^{er} juin 2020, au moment du week-end de la Pentecôte. La course sera gratuite et ouverte à tous, et chacun sera libre de la parcourir à pied, à vélo, à trottinette ou à rollers.

Tout au long du parcours, l'association Sprochrenner valorisera, par de multiples activités, l'héritage culturel alsacien.

L'organisation et la promotion de cet événement nécessite que l'association Sprochrenner y consacre des moyens dès l'année 2019, notamment par la réalisation et l'envoi d'une plaquette trilingue aux médias et à des partenaires potentiels, et la mise en place d'un dispositif de communication (création d'un site internet, mise en ligne d'une vidéo sur Youtube et présence sur les réseaux sociaux). Les dépenses seront donc engagées dès cette année.

Compte tenu de l'engagement fort de la collectivité en matière de bilinguisme, il est proposé d'attribuer à l'association Sprochrenner une subvention de 6 000 € en 2019,

pour l'organisation de la course de relais « Sprochrenner » qui se tiendra en 2020.

ASSOCIATION FONDS INTERNATIONAL POUR LA LANGUE ALSACIENNE - FILAL

L'association a pour principaux objectifs :

- d'introduire la pratique du dialecte dans les structures multi accueil dès la petite enfance (0 - 3 ans) ;
- de soutenir l'ouverture de classes à immersion totale en langue régionale dans les deux départements ;
- d'organiser des centres de loisirs avec hébergement durant les congés scolaires en été avec une immersion totale en langue régionale.

Pour pouvoir financer ces séjours linguistiques à immersion totale en langue régionale, l'association sollicite un soutien financier de 50 € par enfant et par séjour. L'objectif est d'encourager la participation d'enfants alsaciens en allégeant la contribution des familles qui est de 350 € par enfant et par semaine.

Le Département du Haut-Rhin a décidé d'allouer une aide forfaitaire pour le centre de loisirs à immersion de 50€ par enfant domicilié dans le département du Haut-Rhin et par séjour.

Deux séjours ont eu lieu en 2019 : l'un à Ferrette (enfants âgés de 6 à 11 ans) et l'autre à Huttwill en Suisse (public adolescent).

La Région Grand Est finance les animateurs encadrants qui pratiquent la langue régionale à hauteur de 120 € par jour. Cela devrait représenter un montant d'environ 7 000 € (3 séjours de 5 jours x 4 animateurs).

Compte tenu de l'engagement fort de la collectivité en matière de bilinguisme, il est proposé d'allouer un soutien financier forfaitaire pour le centre de loisirs à immersion de 50 € par enfant participant et résidant dans le département du Bas-Rhin, sur justificatif des participations effectuées. Sur la base de 11 enfants participants (8 à Ferrette et 3 à Huttwill), cela représente une aide de 550 €.

La Commission de l'Enfance, de la Famille et de l'Education, réunie le 16 septembre 2019, a émis un avis favorable à ces propositions.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
29105	65-6574-312	75 050,00 €	8 550,00 €	8 550,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions à des associations qui interviennent en faveur de la langue régionale d'Alsace :

- 2 000 € à Culture et Bilinguisme - René Schickelé Gesellschaft ;

- 6 000 € à l'association Sprochrenner pour l'organisation de la course de relais "Sprochrenner" qui se tiendra en 2020 ;
 - 550 € à l'association FILAL - Fonds International pour la Langue Alsacienne.
- Le versement de chacune de ces subventions sera effectué en une fois.

Strasbourg, le 20/09/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY